

**Clinique juridique en
entrepreneuriat et innovation
Norton Rose Fulbright**

**Norton Rose Fulbright
Entrepreneurship & Innovation Legal Clinic**

 **NORTON ROSE FULBRIGHT**



uOttawa

Faculté de droit
Faculty of Law
COMMON LAW

Résumé consolidé de l'impact pour Futurpreneur — Automne 2025 et Hiver 2026

Préparé par **Maître Garrick Apollon**, JD, LLB, LLM, LLCM

Professeur, clinique | Directeur, entrepreneuriat et innovation

Fondateur-directeur, Clinique juridique d'entrepreneuriat et d'innovation Norton Rose Fulbright

Faculté de droit, Section de common law | Université d'Ottawa

 613-915-0581

 gapollon@uottawa.ca



uOttawa

Faculté de droit
Faculty of Law

COMMON LAW

Le programme en un coup d'œil

La Clinique juridique d'entrepreneuriat et d'innovation Norton Rose Fulbright a fourni des services juridiques pro bono aux entrepreneurs en démarrage participant au programme Futurpreneur au cours de deux semestres consécutifs. Ce travail représente un engagement important envers l'accès à la justice, en mettant une expertise juridique de haut niveau à la portée de fondateurs qui n'auraient autrement pas pu se l'offrir.

24

Total des mandats clients

Automne 2025 et hiver 2026, y compris deux clients ayant nécessité un soutien supplémentaire en litige

380

Heures pro bono effectuées

175 heures à l'automne 2025 et 205 heures à l'hiver 2026

\$247K

Valeur monétaire fournie

Calculée au taux horaire du marché de Maître Garrick Apollon de 650 \$ par heure



Un véritable cabinet clinique national

La mission centrale de la Clinique est de faire progresser l'accès à la justice pour les groupes en quête d'équité dans l'entrepreneuriat — en offrant des services juridiques pro bono aux fondatrices et fondateurs confrontés à des obstacles cumulés pendant qu'ils développent leur entreprise partout au Canada.



Femmes Entrepreneures



Entrepreneurs autochtones



Entrepreneurs noirs



Entrepreneurs nouvellement arrivés

Services dans les deux langues officielles

La Clinique offre des services juridiques dans les deux langues officielles du Canada, afin que chaque entrepreneur puisse accéder à la justice dans la langue de son choix.

- Anglais
- Français

Portée nationale, province par province

La Clinique accompagne les entrepreneurs partout au Canada et dans plusieurs provinces — reflétant notre engagement à bâtir un écosystème entrepreneurial inclusif d'un océan à l'autre.

D'un océan à l'autre · Coast to Coast

Clients servis

Au cours des deux semestres, la Clinique a représenté directement **22 nouveaux clients uniques** issus du programme Futurpreneur. Deux clients supplémentaires avaient reçu des services juridiques lors d'un semestre précédent et sont revenus pour un soutien lié au contentieux, portant le nombre total d'interventions auprès de clients à **24**.

Ces entrepreneurs représentent exactement la population cible visée par les initiatives d'accès à la justice : des fondateurs en début de parcours qui doivent composer avec des enjeux juridiques complexes à un moment critique de leur développement d'entreprise, sans les ressources financières nécessaires pour retenir les services d'un avocat privé aux tarifs du marché.

Automne 2025

9 clients représentés pendant le semestre d'automne

Hiver 2026

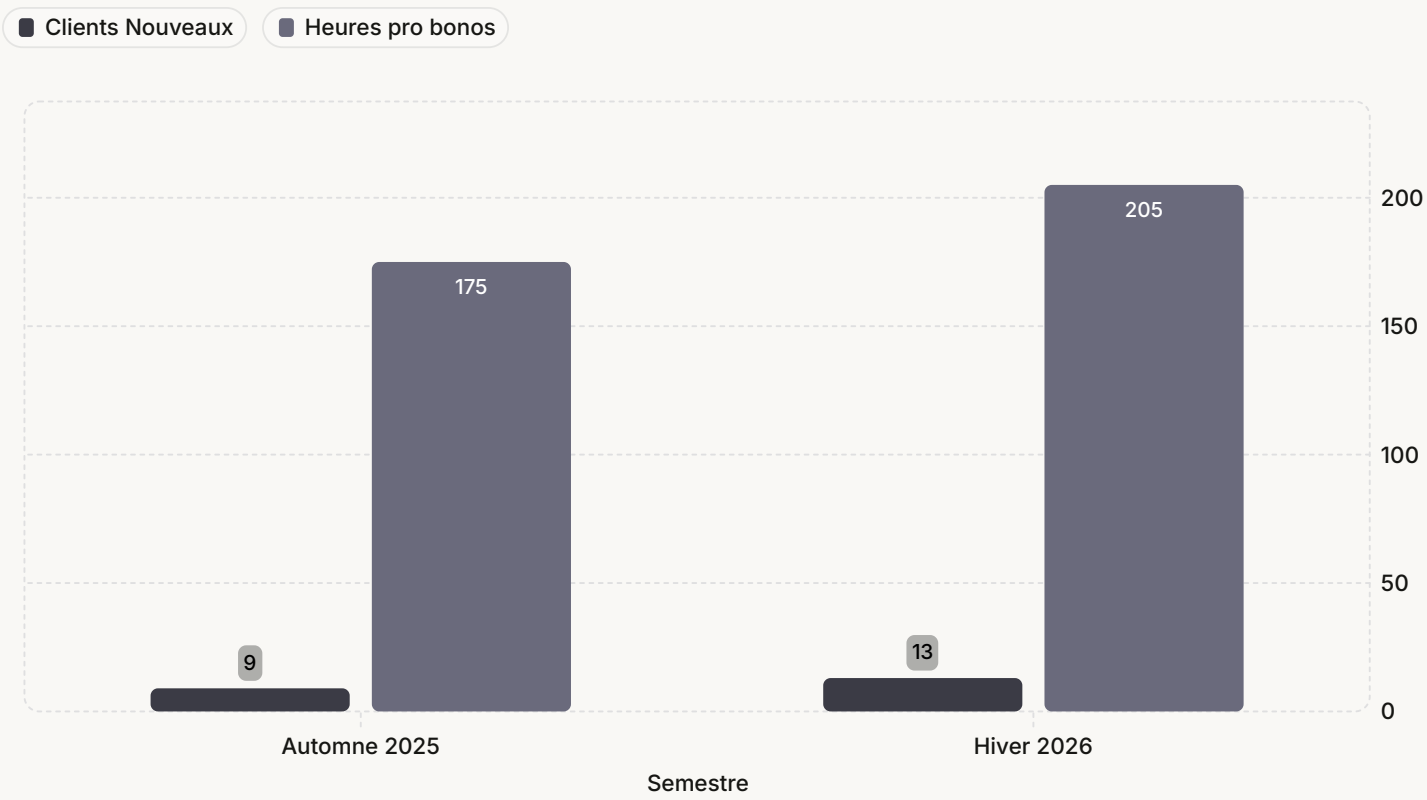
13 clients représentés pendant le semestre d'hiver

Clients récurrents

2 clients sont revenus pour un soutien supplémentaire lié au contentieux entre les semestres

- ✓ Croissance d'un semestre à l'autre : le nombre de clients est passé de 9 à l'automne 2025 à 13 à l'hiver 2026 — une augmentation d'environ **44 %**. Cette trajectoire reflète à la fois la demande croissante pour des services juridiques accessibles parmi les participants de Futurpreneur et la capacité grandissante de la Clinique à y répondre.

Croissance des clients : d'un semestre à l'autre



Le nombre de nouveaux clients et le total des heures pro bono ont tous deux augmenté en hiver 2026, reflétant une croissance régulière et démontrant la capacité de la Clinique à développer ses services tout en maintenant la qualité.

Heures pro bono : répartition par semestre

La Clinique a réalisé un total combiné de **380 heures pro bono** au cours des deux semestres. L'automne 2025 représentait 175 heures, tandis que l'hiver 2026 a vu ce total augmenter à 205 heures — soit une hausse de 30 heures, ou environ 17 %. Cette croissance reflète le volume plus élevé de nouveaux clients servis au semestre d'hiver, ainsi que la complexité des dossiers traités, notamment des affaires contentieuses pour des clients récurrents.

175

Automne 2025

Heures

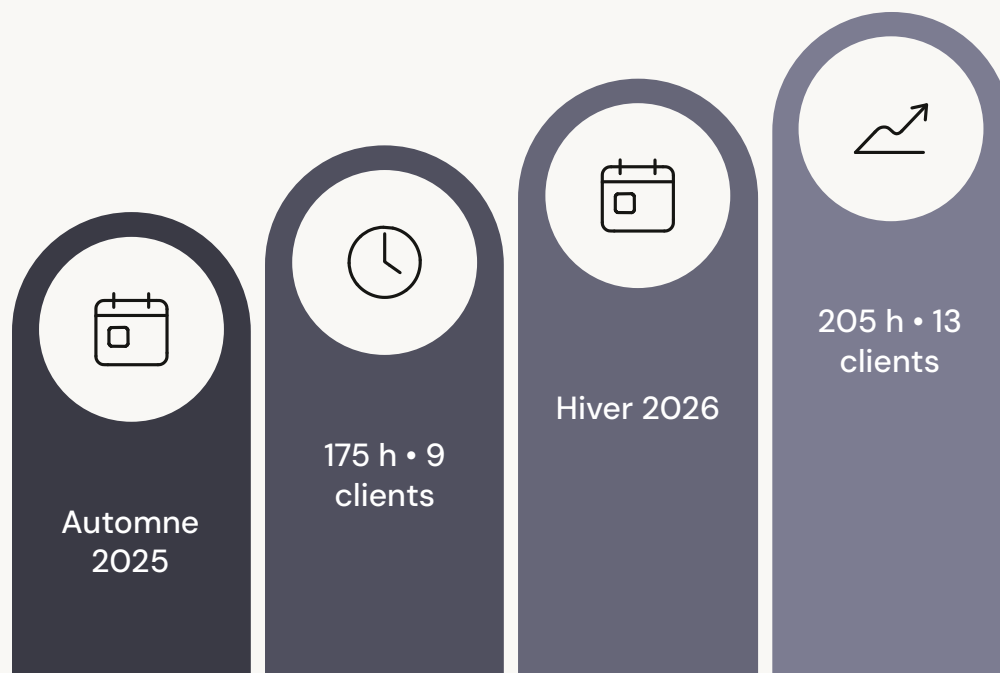
Représentant 9 nouveaux clients de Futurpreneur dans une gamme de dossiers juridiques pour entreprises en phase de démarrage

205

Hiver 2026

Heures

Représentant 13 nouveaux clients de Futurpreneur, avec des heures supplémentaires de soutien en contentieux pour deux clients récurrents



La progression d'un semestre à l'autre illustre la capacité de la Clinique à croître régulièrement tout en maintenant des standards élevés de qualité juridique.

Notre équipe

Les avocats et les étudiants en droit qui ont fourni les services de la Clinique aux clients de Futurpreneur durant l'automne 2025 et l'hiver 2026.

DIRECTEUR FONDATEUR · PROFESSEUR CLINICIEN



Maître Garrick Apollon — JD, LLB, LLM, LLCM

Directeur, entrepreneuriat et innovation · Faculté de droit, Section de common law · Université d'Ottawa · Plus de 20 ans d'expérience depuis l'obtention du permis d'exercice · Avocat superviseur pour toutes les affaires traitées par la Clinique

Étudiants en droit 2025–2026

Étudiants en droit qui ont travaillé comme chargés de dossier sous la supervision directe de Maître Garrick Apollon.



Andrea Guzman



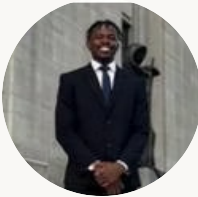
Anes Benkrid



Elizabeth Ding



Essence Haigh-Blackman



Farai Munyurwa



Isabelle Logan



Jeremy Richards



Justina Mekhail



Karishma Kanagarajah

Étudiants en droit 2025-2026 (suite)

Étudiants en droit qui ont travaillé comme chargés de dossier sous la supervision directe de Maître Garrick Apollon.



Khristina Menegakis



Maryam Denno



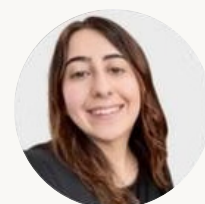
Momina Malik



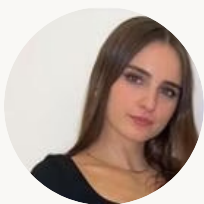
Neil Shenoy



Othmane Mechatte



Patricia Xinaris



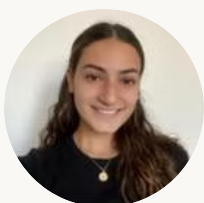
Rebeka Puchta



Rey (Rui) Qu



Sarah Vu



Sofia Casciato



Tomas Castaldo



Victoria Brown



Violet Wyche



Yuxin Duan

Valeur monétaire des services pro bono

La valeur monétaire totale des services juridiques pro bono fournis par la Clinique au cours des deux semestres est de **247 000 \$**. Ce montant est calculé en multipliant le nombre total d'heures pro bono par le tarif horaire de marché habituel de l'avocat superviseur, soit **650 \$ de l'heure**.

114 k \$

Valeur à l'automne 2025

175 heures à 650 \$ de l'heure

133 k \$

Valeur à l'hiver 2026

205 heures à 650 \$ de l'heure

247 k \$

Valeur totale générée

Valeur pro bono cumulée sur les deux semestres

 Toutes les valeurs monétaires sont calculées au tarif horaire de marché de l'avocat superviseur, soit **650 \$**, conformément aux exigences du Barreau de l'Ontario et comparable aux tarifs facturés par des associés principaux dans les grands cabinets d'avocats nationaux.

Comment la valeur monétaire est-elle calculée?

La valeur monétaire de tous les services pro bono fournis par la Clinique est calculée sur la base du tarif horaire de l'avocat superviseur, **Maître Garrick Apollon**, plutôt que sur celui des étudiants en droit qui participent à la prestation des services. Cette approche reflète une exigence réglementaire précise et importante.

Selon les règles du **Barreau de l'Ontario**, l'avocat superviseur assume l'entière responsabilité professionnelle et juridique de chaque service rendu par la Clinique. C'est la licence de Maître Garrick Apollon, son jugement professionnel et sa responsabilité qui sous-tendent la qualité et la validité juridique des conseils et de la représentation offerts aux clients — peu importe quel étudiant rédige les documents ou effectue les recherches préliminaires.

Avocat superviseur

Maître Garrick Apollon — plus de 20 ans d'expérience après admission au barreau

Taux de marché appliqué

650 \$ de l'heure — équivalent à celui d'un associé principal

Base réglementaire

Normes de responsabilité professionnelle du Barreau de l'Ontario. Maître Garrick Apollon est un avocat d'affaires expérimenté dont le taux de marché habituel — comparable à celui d'un associé principal dans un grand cabinet d'avocats national comme Norton Rose Fulbright Canada — est de **650 \$ de l'heure**. C'est ce taux qui est appliqué à toutes les heures comptabilisées dans le cadre de l'engagement de la Clinique auprès des clients de Futurpreneur.

Accès à la justice : pourquoi ce travail est important

La Clinique fournit des services juridiques de grande qualité à des entrepreneurs en démarrage participant au programme Futurpreneur — des services qu'ils n'auraient autrement pas les moyens de s'offrir.

Les 247 000 \$ de valeur juridique pro bono fournie par la Clinique représentent bien plus qu'un simple chiffre financier. Pour les 22 entrepreneurs uniques servis par le programme Futurpreneur, cela représente l'accès à un niveau de conseil juridique d'affaires sophistiqué et de haut niveau qui serait autrement complètement hors de portée.

Complexité juridique au stade de démarrage



Les entrepreneurs en démarrage font face à une complexité juridique importante — de la structuration des sociétés à la propriété intellectuelle, en passant par les contrats, la conformité réglementaire et les questions d'emploi — précisément au moment où leurs ressources sont les plus limitées.

Comblant l'écart d'accès



Sans soutien juridique accessible, ces fondateurs sont laissés à eux-mêmes pour prendre des décisions à enjeux élevés sans accompagnement adéquat, s'exposant ainsi, eux et leurs entreprises, à des risques évitables. La Clinique comble directement cette lacune.

Un modèle doublement avantageux



En intégrant des étudiants en droit qualifiés sous la supervision directe d'un avocat principal spécialisé en droit des affaires, la Clinique crée un modèle à la fois rigoureux sur le plan pédagogique et concrètement utile. Les clients reçoivent des conseils fondés sur une véritable expertise ; les étudiants acquièrent une expérience pratique en droit transactionnel et entrepreneurial.

Aperçu de l'impact cumulatif

Pris ensemble, les deux semestres d'activité dans le cadre de ce partenariat représentent un solide bilan, en croissance, en matière d'accès à la justice. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble de l'impact de la Clinique pour le programme Futurpreneur pour l'automne 2025 et l'hiver 2026.

Indicateur	Automne 2025	Hiver 2026
Nouveaux clients Futurpreneur	9	13
Heures pro bono effectuées	175	205
Valeur monétaire des services	113 750 \$	133 250 \$
Tarif horaire appliqué	650 \$/h	650 \$/h
Avocat superviseur	Maître Garrick Apollon	Maître Garrick Apollon
Nombre total d'engagements clients (y compris les retours)	9	15

✔ Total combiné : **22 nouveaux clients uniques · 24 engagements totaux · 380 heures pro bono · 247 000 \$ de valeur pro bono**

Aperçu futur

La trajectoire de croissance démontrée au cours de l'automne 2025 et de l'hiver 2026 — tant en volume de clients qu'en heures offertes — positionne bien la Clinique pour poursuivre son expansion en partenariat avec Futurpreneur. Avec une augmentation de 44 % du nombre de clients d'un semestre à l'autre et une valeur totale des services approchant 250 000 \$, la Clinique s'est imposée comme un contributeur important à l'accès à la justice pour les entrepreneurs en démarrage au Canada.

Le partenariat entre Norton Rose Fulbright, la Clinique et Futurpreneur reflète une conviction commune : les entrepreneurs méritent un soutien juridique de haute qualité pendant qu'ils bâtissent leur entreprise. Un investissement continu dans ce modèle — grâce à un financement soutenu, à l'intégration du programme et à un soutien institutionnel — permettra à la Clinique de servir davantage de clients, d'approfondir son impact et de contribuer encore davantage à la santé de l'écosystème entrepreneurial canadien.



Accroître la portée auprès des clients

Augmenter le nombre de participants de Futurpreneur servis au cours des prochains semestres, en répondant à la demande croissante de services juridiques accessibles.



Approfondir la formation des étudiants

Continuer à former la prochaine génération d'avocats en entrepreneuriat grâce à une pratique supervisée concrète et à de vrais dossiers.



Renforcer le partenariat

Maintenir et développer la collaboration entre Norton Rose Fulbright, la Clinique et la direction de Futurpreneur pour un impact durable et croissant.